

Téléphone étab. : 01 53 90 25 00
Mail du contact : olivier.galtier@ac-paris.fr
Téléphone du contact : 01 53 90 25 00

LYCEE FRANCOIS VILLON
Monsieur GALTIER OLIVIER

16 AVENUE MARC SANGNIER
75014 PARIS

Caen, le 05 décembre 2017

Bonjour Monsieur Galtier,

Merci pour votre demande concernant la possibilité d'organiser un voyage avec notre organisme du 04 au 08 mars 2018. Vous avez demandé plus particulièrement des informations sur :

- **DESTINATION COPENHAGUE AIR FRANCE OPTION 15/12/2017**

J'ai le plaisir de vous faire parvenir les informations suivantes :

- une suggestion de programme pour votre voyage que vous pouvez modifier ;
- un devis descriptif ;
- un bulletin de pré-réservation ainsi que nos conditions générales et particulières de vente.

J'attire votre attention sur le fait que je n'ai pas posé d'option pour les différentes réservations concernant ce devis. Si vous pensez d'ores et déjà voyager avec notre organisme, n'hésitez pas à me contacter pour que je pose des options auprès de nos fournisseurs.

Nous sommes un organisme membre de L'Office National de Garantie des Séjours et Stages Linguistiques et nous nous engageons à respecter les critères fondamentaux des devis (transport, hébergement, programme...) répondant aux exigences Qualité de notre charte nationale :

<http://www.loffice.org/voyages-scolaires-educatifs.php>

J'espère avoir répondu à votre attente. Si vous désirez d'autres informations, n'hésitez surtout pas à me contacter sur ma ligne directe au 02 14 40 90 45 ou par mail à l'adresse al@envol-espace.fr.

Sincères salutations,

Lerdu Anita
Responsable billetterie aérienne, Malte, Grèce et Scandinavie

P.S. : Envol Espace a sa page Facebook  : parlez-en autour de vous et rejoignez-nous !

Pour toute demande générale, vous pouvez aussi nous contacter sur notre standard au [02.31.06.07.89](tel:0231060789).
De plus, notre site Internet <http://www.envol-espace.fr> est à votre disposition.

Voyager avec Envol Espace : de vrais atouts !

- des **réductions** "fidélité", de basse-saison ou inscription anticipée pour vous aider à maîtriser votre budget ;
- un **colis de documentation** pour les professeurs avec cartes et guides ;
- une **permanence téléphonique** 24h/24 et 7j/7 pendant votre voyage ;
- une **assurance assistance et rapatriement gratuite** incluse pour tous les voyageurs ;
- un service téléphonique d'**information destiné aux familles** en cours de voyage : "5/5 Séjour" ;
- **notre site internet** : <http://www.envol-espace.fr> vous informe des nouveautés, des promotions et des événements importants pour vos voyages. Vous pouvez télécharger sur notre site des documents administratifs, des programmes, des fiches techniques.

Envol Espace vous assure :

- le **prêt gratuit de documentation pédagogique** et supports visuels pour préparer votre voyage ;
- une **liste de conseils et de sites** proposant des actions pour financer votre voyage.

Des avoirs peuvent vous être accordés par Envol Espace pour un travail effectué :

- dossiers pédagogiques : si vous réalisez un dossier qui puisse servir de base pédagogique pour d'autres groupes, **vous recevrez un avoir financier de 100 à 400 € (valable sur 2 ans)** selon la qualité et l'intérêt de la réalisation ;
- photos publiées : si l'une de vos photos de voyage est publiée, **un avoir de 100€ vous sera remis.**

Sur notre site internet www.envol-espace.fr nous mettons à votre disposition un espace personnel pour le suivi de l'organisation de votre séjour. Un moyen interactif d'échanges entre vous et nous.

Espace enseignant

A réception de votre premier acompte, vous recevrez un email sur votre boîte personnelle indiquant votre mot de passe confidentiel ainsi que le mot de passe confidentiel pour les parents d'élèves. Vous pourrez accéder à cet espace autant de fois que vous le souhaitez et ce, jusqu'à 30 jours après le retour de voyage. Au terme de cette période, cet espace sera fermé.

Sur votre espace privé, vous pourrez :

- consulter les **documents contractuels** de votre voyage (devis, programme, contrat, factures...),
- sélectionner les **documents pédagogiques de notre bibliothèque** pour un prêt de 15 jours,
- visualiser et imprimer les **documents pédagogiques** qu'Envol Espace vous propose,
- retrouver les **formalités douanières et informations importantes** pour votre séjour,
- compléter en ligne la **liste des participants** (allergies, régimes alimentaires...),
- pendant le voyage, **partager avec les parents d'élèves** le déroulement de chaque journée en ajoutant vos commentaires et photos,
- saisir votre **bilan de séjour** en ligne.

Pour vous connecter, vous devez vous munir de la référence de dossier et de votre mot de passe.

Espace parents d'élèves

Sur votre espace privé, les parents d'élèves pourront :

- consulter les formalités douanières,
- consulter la fiche technique du pays,
- retrouver le code d'accès à la messagerie vocale 5/5 Séjour,
- consulter le résumé du programme avec les horaires de départ et de retour,
- suivre les commentaires et photos déposés par les enseignants.

Pour se connecter, ils devront se munir de la référence de votre dossier de voyage et du mot de passe confidentiel pour les parents que nous vous aurons transmis.

DESTINATION COPENHAGUE

AIR FRANCE OPTION 15/12/2017

5 jours 4 nuits en demi pension en auberge de jeunesse à Copenhague (sous réserve de disponibilité)

Devis établi le 05 décembre 2017

Tarif pour votre groupe : 27 élèves et 3 adultes	Prix par personne	Nombre de payants	Prix pour le groupe
Prix de base du séjour sur place	272,25 €	13	3 539,25 €
Transport			
car France	28,00 €	30	840,00 €
car Danemark	26,00 €	30	780,00 €
Prix du transport en avion (à partir de)	185,15 €	30	5 554,50 €
Carte de transport 4 jours	63,25 €	30	1 897,50 €
Budget visites à régler à Envol Espace	32,44 €	30	973,20 €
TOTAL À RÉGLER À ENVOL ESPACE :			13 584.45 €
TOTAL PAR PERSONNE :			
AVEC HEBERGEMENT	607.09 €	TOTAL DU VOYAGE :	13 584.45 €
SANS HEBERGEMENT	334.84 €		

LE PRIX TOTAL DE VOTRE VOYAGE COMPREND :

- l'autocar de Paris à Roissy aller et retour ;
- les frais de péages autoroutiers et de parkings ;
- **vos billets d'avion** Paris – Copenhague aller et retour (sous réserve de disponibilité à ce tarif au moment de la réservation définitive) ;
- **les taxes aéroport et surcharge carburant** (à ce jour) ;
- **les frais de bagages** (1 bagage en soute et 1 bagage à main par personne) et de réservation ;

- **l'hébergement** (5 jours 4 nuits en demi pension en auberge de jeunesse à Copenhague (sous réserve de disponibilité)) depuis le dîner du jour 1 jusqu'au petit-déjeuner du jour 5 - pour 13 personnes ;
- Transfert aéroport de Copenhague / centre-ville (aller et retour)
- **la réservation des visites** (droits d'entrée compris) ;
- **l'assurance individuelle de chaque participant** (rapatriement sanitaire inclus) ;
- des **étiquettes de bagages** ;
- **l'accès à notre espace enseignant** sur notre site internet pour télécharger des dossiers pédagogiques et toute information utile à votre voyage ;
- **le Service 5/5 Séjour** qui permet au professeur de laisser des messages pour les parents d'élèves ;
- **l'assistance téléphonique d'ENVOL ESPACE** à tout moment.

LE PRIX TOTAL DE VOTRE VOYAGE NE COMPREND PAS :

- les repas mentionnés libres ou en option ;
- les frais de boissons pendant les repas ;
- les tickets de transports en commun ;
- toutes prestations non mentionnées.

EN OPTION SELON L'EFFECTIF ACTUEL DU GROUPE :

Garantie annulation

- Garantie Annulation Participants (A) :
 - forfait de 26 € par personne couvrant le transport et le séjour
- Pack Garantie Annulation Sécurité = Participants (A) + Groupe (B) :
 - forfait de 35 € par personne couvrant le transport et le séjour

Hébergement en auberge de jeunesse à Copenhague (sous réserve de disponibilité)

- Panier Repas : 9,90 € par enfant, 9,90 € par adulte
- Dîner chaud : 14,47 € par enfant, 14,47 € par adulte
- Supplément chambre individuelle par nuit : 31,23 € par adulte

INFORMATIONS IMPORTANTES LIÉES À VOTRE DEVIS

GRATUITÉ ACCOMPAGNATEURS

Si vous souhaitez un devis présenté avec gratuités pour les enseignants, merci de nous le signaler.

TAUX DE CHANGE

- Taux Couronne danoise à la date de votre devis : 1 DKK = 0.13443700 €

AGE DES ÉLÈVES

Ce devis est valable pour des élèves de 18 ans et plus.

INFORMATIONS AVION COMPAGNIE REGULIERE **AIR FRANCE OPTION 15/12/2017**

Les prix s'entendent aller et retour toutes taxes comprises. Ils ne sont définitifs qu'après réservation et paiement des billets.

Attention : pas de gratuités pour les professeurs.

VALIDITÉ DU DEVIS

Ce devis est valable uniquement aux dates de votre voyage et tient déjà compte de la réduction pour les voyages entre le 1er novembre 2017 et le 15 mars 2018, au départ de l'académie de Paris.

RÉDUCTIONS POSSIBLES (hors billetterie train et avion)

- **Prime Grand Voyageur *** : si votre établissement organise deux voyages avec Envol Espace dans la même année scolaire, vous obtenez **3% de réduction** sur chaque voyage.

* cette réduction n'est pas cumulable avec la prime de fidélité et la remplacera le cas échéant.

Les réductions ne s'appliquent que pour un séjour d'au moins 3 jours et d'au moins 20 participants.

Toutes les prestations de ce devis / programme sont sous réserve de disponibilité au moment de la réservation.

Programme établi le 05 décembre 2017	DESTINATION COPENHAGUE 5 jours 4 nuits en demi pension en auberge de jeunesse à Copenhague (sous réserve de disponibilité)			
Petit-déjeuner	Matinée	Déjeuner	Après-midi	Dîner & nuit
Jour 1 : dimanche 04 mars 2018				
A l'hébergement		Avec un panier-repas fourni par l'hébergement	14H15 : Rendez-vous avec votre autocar 14H45 : Transfert en autocar de PARIS à PARIS ROISSY CDG (35 km) 15H30 : Arrivée à PARIS ROISSY CDG 15H50 : Rendez-vous à l'aéroport 17H50 : Vol PARIS ROISSY CDG/COPENHAGUE 19H40 : Arrivée à COPENHAGUE - : Rendez-vous avec votre autocar Transfert en autocar de AÉROPORT à AUBERGE Installation à l'auberge	Dîner libre ou en option
Jour 2 : lundi 05 mars 2018				
Libre ou en option	Vous vous déplacerez à pied ou en transports en commun (compris dans le devis) - : Rendez-vous à la gare Trajet en train /	Libre ou en option		Dîner à l'hébergement
Jour 3 : mardi 06 mars 2018				
A l'hébergement	Visite libre du quartier du Nyhavn, de Christiana, du Stroget, de Norrebro et de Vestervro.	Libre ou en option	- VISITE DU MUSÉE NATIONAL DE COPENHAGUE	Dîner à l'hébergement
Jour 4 : mercredi 07 mars 2018				
A l'hébergement	- VISITE DU CHATEAU D'AMALIENBORG	Libre ou en option	- CROISIÈRE SUR LES CANAUX DE COPENHAGUE (guidée)	Dîner à l'hébergement
Jour 5 : jeudi 08 mars 2018				

<p>A l'hébergement</p>		<p>Libre ou en option</p>	<p>- RÉCUPÉRATION DES BAGAGES À L'HÉBERGEMENT - : Rendez-vous avec votre autocar Transfert en autocar de AUBERGE à AÉROPORT 13H05 : Rendez-vous à l'aéroport 15H05 : Vol COPENHAGUE/PARIS ROISSY CDG 17H05 : Arrivée à PARIS ROISSY CDG 17H45 : Rendez-vous avec votre autocar 18H15 : Transfert en autocar de PARIS ROISSY CDG à PARIS (35 km) 19H00 : Arrivée à PARIS</p>	<p>Dîner libre ou en option</p>
----------------------------	--	-------------------------------	--	-------------------------------------

Se reporter au détail du budget visites pour voir si une visite est guidée ou non.

INFORMATIONS IMPORTANTES LIÉES À VOTRE PROGRAMME

CROISIÈRE SUR LES CANAUX DE COPENHAGUE

commentaires en anglais uniquement, parfois en français.

DESTINATION COPENHAGUE

Estimation du budget visites pour 27 élèves et 3 accompagnateurs au 05 décembre 2017

BUDGET VISITES À RÉGLER À ENVOL ESPACE

VISITE DU MUSÉE NATIONAL DE COPENHAGUE (visite libre)	
Entrée des élèves : 27 X 10,28 €	277,56 €
Entrée des accompagnateurs : 3 X 10,28 €	30,84 €
VISITE DU CHATEAU D'AMALIENBORG (visite libre)	
Entrée des élèves : 27 X 8,91 €	240,57 €
Entrée des accompagnateurs : 3 X 13,03 €	39,09 €
CROISIÈRE SUR LES CANAUX DE COPENHAGUE (visite guidée en anglais)	
Entrée des élèves : 27 X 9,89 €	267,03 €
Entrée des accompagnateurs : 3 X 9,89 €	29,67 €
Frais de pré-paiement (10%) *	88,48 €
Total	973,24 €

* Ces frais de pré-paiement couvrent également l'éventuelle augmentation des visites suite à la mise à jour annuelle des tarifs par les musées ou les monuments (si cette augmentation est supérieure à 5%, un nouveau budget sera envoyé).

Sur simple demande, un budget avec règlements des visites sur place peut vous être envoyé. Il sera mis à jour jusqu'au moment du départ.

L'estimation totale est de 973,24 €, soit un budget visites de **31,99 € par élève** et **36,52 € par professeur** ou un budget visites de **32,44 € par personne payante**.

Cette estimation est valable pour des élèves de 18 ans.

DEMANDE DE PRÉ-RÉSERVATION NON CONTRACTUELLE POUR LE SÉJOUR MDKB7528

Un contrat de voyage vous sera adressé dès la confirmation de votre option, sous réserve de disponibilité

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : LYCEE FRANCOIS VILLON

Tél : 01 53 90 25 00 - Fax : - Email :

16 AVENUE MARC SANGNIER

75014 PARIS

Responsable du groupe : Monsieur GALTIER OLIVIER

DEMANDE DE PRÉ-RÉSERVATION SANS ENGAGEMENT POUR LE SÉJOUR DÉCRIT CI-DESSOUS

Merci de compléter et/ou; le cas échéant, de corriger les informations sur votre séjour.

Destination : DANEMARK

Dates de séjour sur place souhaitées : du 04 au 08 mars 2018

Nombre prévisionnel de participants : 27 élèves et 3 adultes.

Choix du programme :

- DESTINATION COPENHAGUE
 5 jours 4 nuits en demi pension en auberge de jeunesse à Copenhague (sous réserve de disponibilité)

Garantie annulation :

L'établissement souhaite souscrire la garantie annulation collective : Oui Non

Si oui, merci d'indiquer ci-dessous l'option retenue :

Garantie Annulation Participants (A) :

- 3% du prix du séjour sur place (hors transport en avion et train)
 forfait de 26 € par personne couvrant le transport et le séjour

OU

Pack Garantie Annulation Sécurité = Participants (A) + Groupe (B) :

- 4% du prix du séjour sur place (hors transport en avion et train)
 forfait de 35 € par personne couvrant le transport et le séjour

Attention, cette garantie doit être souscrite 45 jours avant le voyage.

Le paiement d'un acompte de 30% et de la garantie annulation (en cas de souscription) vous sera demandé pour confirmation définitive (50% en cas d'inscription tardive ou pour un séjour se déroulant avant le 31 décembre 2017 ou la totalité des vols dans le cas de vols "low-cost")..

Fait à le

Signature du responsable du groupe

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'envoi de brochures ou de devis et de programmes en vue de l'élaboration d'un futur voyage. Le destinataire des données est l'agence Envoy Espace.
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à kh@envoy-espace.fr.
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



Votre référence : **MDKB7528**
Pour le suivi de votre dossier, contactez **Anita Lerdu**
Tél : **02 14 40 90 45** - **al@envol-espace.fr**

GARANTIE ANNULATION DES PARTICIPANTS ET DU GROUPE

Vous avez la possibilité de souscrire une garantie annulation pour les participants et pour le groupe. Ces garanties doivent être souscrites par l'ensemble du groupe et réglées en même temps que le premier versement d'acompte et au minimum 45 jours avant le départ. Ces garanties couvrent les événements avant l'heure de départ ou de rendez-vous. Elles ne s'exercent pas au cours du voyage.

En cas d'annulation, le montant de la garantie n'est jamais remboursé.

Garantie annulation (en option)	Voyage en autocar ou hors-transport	Voyage en train ou en avion	Franchise par personne
Garantie Annulation Participants (A)	3% du séjour	26 € par personne	30 € par personne
Pack Garantie Annulation Sécurité = Participants (A) et Groupe (B)	4% du séjour	35 € par personne	25 € par personne

Garantie Annulation Participants (A)

Modalités d'application :

Toute annulation, dans le cadre de la garantie annulation des participants, doit être communiquée à Envol Espace par téléphone au plus tard le jour du départ puis par écrit sous 72H avec le certificat médical justificatif de l'annulation.

La garantie s'exerce exclusivement dans les cas d'annulation suivants :

- Une maladie grave, un accident corporel grave ou un décès, survenu après l'inscription, de l'assuré, de son conjoint ou concubin, de leurs ascendants ou descendants jusqu'au 2ème degré, de son beau-père, sa belle-mère, de ses gendres, belles-filles, de ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs ou par une maladie nécessitant des traitements psychiques ou psychothérapeutiques y compris les dépressions nerveuses ayant entraîné une hospitalisation minimum de 3 jours consécutifs au moment de la date d'annulation de votre voyage.
- La maladie, l'accident, leur rechute ou aggravation devra être survenu après la date d'inscription au voyage. L'annulation pour le décès d'un proche parent, jusqu'au 2ème degré, ne sera prise en compte que si le décès a eu lieu dans le mois précédant le départ.
- Licenciement économique de l'assuré ou celui de son conjoint à condition que la procédure soit engagée après l'inscription au voyage.

Exclusions :

Sont exclues de son champ d'application les annulations pour punition suite à de mauvais résultats scolaires ou comportementaux ou les convocations inopinées à un concours ou à un examen. Elle ne couvre pas les séjours dont la totalité n'a pas été réglée dans les délais, la non-obtention de visa, l'absence de papiers d'identité au moment du départ.

Pack Garantie Annulation Sécurité = Participants (A) + Groupe (B)

Modalités d'application :

Toute annulation, dans le cadre de la garantie annulation Groupe, doit être communiquée à Envol Espace par courrier recommandé le jour même incluant le certificat justificatif de l'annulation.

La garantie s'exerce exclusivement dans les cas d'annulation suivants :

- Interdiction d'accès ou évacuation des gares ou aéroports permettant d'effectuer le voyage, à la suite d'une décision des autorités publiques en raison de circonstances mettant en péril la sécurité des personnes ou des biens.
- Impossibilité totale d'accès aux lieux de destination de voyage en raison d'un événement naturel de caractère et d'intensité exceptionnels rendant toute circulation impossible.
- Grèves empêchant le déroulement de la manifestation.
- Emeutes, mouvements populaires.
- Retrait des autorisations administratives par l'Inspection Académique, le Ministère de l'Education Nationale ou le Ministère des Affaires Etrangères dans les 10 jours avant la date des voyages assurés et encore en application au moment du voyage.
- Deuil national décrété dans le pays où se tient la manifestation.
- Epidémies, épizooties.
- Fermeture administrative totale de l'établissement scolaire décidée par une autorité gouvernementale ou préfectorale française au moins 10 jours avant la date des voyages assurés et encore en application au moment du voyage.

CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT

Le Code du tourisme français devant évoluer à partir du 1er juillet 2018 conformément aux dispositions de la Directive (UE) 2015/2302 du Parlement Européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyage liées, les présentes CGV/CPV (Conditions Générales et Particulières de Vente) seront amenées à être modifiées pour tenir compte des nouvelles dispositions législatives ainsi que des dispositions du Règlement Européen Général sur la Protection des Données personnelles qui entrera en vigueur le 25 mai 2018.

Les conditions de vente sont soumises aux articles R-211.3 à R- 211.11 du code du tourisme relatif à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours, modifié par le décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009, en vigueur au 1er novembre 2011. Conformément aux articles L211-8 et L211-18 du Code du tourisme, les dispositions des articles publiés ci-dessous ne sont pas applicables pour les opérations de réservations ou de vente des titres de transports n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur constituent l'information préalable visée par l'article R.211-5 du Code du tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraires, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition de l'organisateur, seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription. En l'absence de brochure, de devis, programme et proposition, le présent document constitue, avant sa signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R.211-5 du Code du tourisme. Il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission. En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants affichés dans le point de vente et ceux mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies. Envol Espace a souscrit auprès de la compagnie Hiscox - 33100 Bordeaux un contrat d'assurance HA RCP0085008 garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE 2017/2018 ENVOL ESPACE

Le Code du tourisme français devant évoluer à partir du 1er juillet 2018 conformément aux dispositions de la Directive (UE) 2015/2302 du Parlement Européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyage liées, les présentes CGV/CPV (Conditions Générales et Particulières de Vente) seront amenées à être modifiées pour tenir compte des nouvelles dispositions législatives ainsi que des dispositions du Règlement Européen Général sur la Protection des Données personnelles qui entrera en vigueur le 25 mai 2018.

Envol Espace, S.A.S., organise des voyages scolaires depuis 1984.

Son siège social est situé au 18 rue Claude Bloch, 14050 Caen cedex 4

Envol Espace est :

- titulaire de l'immatriculation **IM014100014**
- couverte par une assurance de responsabilité civile professionnelle auprès du groupe Hiscox 33100 Bordeaux contrat HA RCP0085008
- couverte par une garantie financière auprès de Groupama Assurance Crédit, 8-10 rue d'Astorg, 75008 PARIS
- membre de L'OFFICE, la garantie des séjours linguistiques et éducatifs

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ET SANITAIRES REQUISES

L'organisation des déplacements scolaires s'inscrit dans le cadre de la circulaire n°2011-117 du 3/8/2011 qui régit la délivrance des autorisations de sorties et voyages collectifs d'élèves.

Les conditions de franchissement des frontières : les participants mineurs doivent présenter une carte d'identité ou un passeport en cours de validité et de préférence jusqu'à 6 mois au-delà de la date de retour du voyage.

Depuis le 15 Janvier 2017, l'autorisation parentale de sortie du territoire est de nouveau de vigueur.

La carte d'identité française dont la validité a été prolongée de 10 à 15 ans n'est pas reconnue par tous les pays européens ; il est donc conseillé d'être en possession d'un passeport ou d'une nouvelle carte d'identité valide.

Les élèves étrangers peuvent avoir besoin d'un passeport et d'un visa selon les pays. Pour certains pays, un passeport et/ou un visa sont requis quelle que soit la nationalité. Se renseigner auprès des consulats respectifs ou sur le site du Ministère des Affaires Etrangères. Vous pouvez également pour un voyage en train ou en avion vous adresser à la police aux frontières de la gare ou de l'aéroport de départ. Envol Espace n'est en aucun cas responsable des informations communiquées sur les formalités d'entrées pour les élèves ou accompagnateurs non ressortissants de l'UE.

Envol Espace conseille à chaque participant voyageant dans l'un des états membres de l'UE de demander sa carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Elle permet d'attester des droits à l'assurance maladie et de bénéficier d'une prise en charge sur place des soins médicaux, selon la législation en vigueur dans le pays du séjour.

INSCRIPTIONS

En réponse à votre demande de devis, vous recevez un devis, un descriptif du programme du voyage choisi avec son budget visites détaillé et un bulletin de pré-réservation. Avant la conclusion définitive du contrat, Envol Espace peut être amené à modifier l'organisation d'une partie du circuit en fonction des disponibilités hébergement ou transport. Vous en serez alors informés. A réception de votre bulletin de pré-réservation nous confirmant les options retenues, Envol Espace vous enverra un contrat définitif ainsi que le premier appel de fonds.

CONTRAT ET MODALITÉS DE PAIEMENT

La confirmation d'un voyage est conditionnée à l'accusé de réception du contrat par Envol Espace (dûment complété et signé par le chef d'établissement et le professeur organisateur) et à l'encaissement du premier versement.

Sur ce contrat, figureront le détail du coût du voyage, l'effectif de votre groupe, l'échéancier de vos paiements.

Conformément à la circulaire N°97-193 du 11 septembre 1997 en vigueur, relative à la dérogation du paiement après service fait, l'établissement scolaire réglera à Envol Espace les montants suivants (excepté pour les voyages avec un transport en avion sur compagnie low cost) :

- acompte de 30% du montant du séjour (70% pour toute confirmation à moins de 90 jours du départ) ;
- second versement de 40% (pour les séjours confirmés à plus de 90 jours du départ) ;
- solde de 30% majoré des options éventuelles souscrites par l'établissement, à réception du carnet de voyage permettant la réalisation du voyage.

Pour les voyages en avion sur compagnies «low cost» (dont vous serez informés dès le devis), la totalité des frais de transport sera exigée pour premier versement, correspondant à l'acompte, accompagnée du contrat dûment rempli, signé par le chef d'établissement et le professeur responsable du groupe.

En cas de non-respect des échéances de paiement, Envol Espace se réserve le droit de facturer les intérêts éventuels de retard au taux en vigueur. Le non-respect des échéances par le client ne permettant pas une organisation sereine, Envol Espace se réserve le droit d'annuler le voyage et de garder l'acompte versé.

Toute modification des prestations et donc du prix du voyage fera l'objet d'un avenant au contrat signé des deux parties.

TARIFS

Etablis en fonction des conditions économiques et conformément à l'article L211-13 du code du tourisme, Envol Espace se réserve le droit de modifier les prix, tant à la hausse qu'à la baisse : les tarifs publiés dans notre brochure sont donnés à titre indicatif, et peuvent faire l'objet de modifications en fonction des fluctuations des parités monétaires pour les séjours à l'étranger, des coûts de transports liés notamment au coût des carburants, du taux de TVA et taxes en vigueur. Nos prix de brochure sont valables du 01/09/2017 au 31/08/2018 et à titre indicatif pour un groupe de 49 élèves (-18 ans) et 4 professeurs (sauf mention contraire). N'hésitez pas à nous contacter pour tout autre effectif, un devis sur mesure vous est, dans tous les cas, envoyé.

Après confirmation du voyage, l'augmentation de votre effectif peut entraîner selon les cas une modification de réservation d'autocar et donc entraîner une majoration tarifaire. Vous en serez alors informés. Un supplément pour les élèves de +18 ans peut vous être demandé selon la destination et le type d'hébergement retenus.

GRATUITÉS

Nos devis sont présentés sans gratuités. Sur demande, nous pouvons les présenter avec des gratuités pour les enseignants, en répercutant le coût des accompagnateurs sur celui des élèves.

RÉDUCTIONS

Elles sont applicables sur tous nos voyages à forfait à partir de 3 jours et plus (hors billetterie). [Voir les conditions.](#)

VOTRE PROGRAMME DE VISITES

Envol Espace réserve les visites (entrées, guidages, activités...) de votre programme selon le contrat signé, excepté pour certaines visites exigeant que ce soit l'établissement ou le professeur qui en fasse la réservation ou pour pouvoir obtenir la gratuité ou le tarif réduit des entrées.

Envol Espace vous facture le budget total de vos visites en appliquant des frais de gestion de 10% du montant total des visites. Ces frais de gestion couvrent également l'éventuelle augmentation des visites suite à la mise à jour annuelle des tarifs par les musées ou monuments (au-delà de 5% d'augmentation, votre budget visites sera cependant mis à jour).

A moins de 30 jours du départ ou après envoi du dossier de voyage, tout changement demandé par l'établissement dans votre programme de visites entraînera des frais de 50 € en plus de la réévaluation du budget visites.

ALLERGIES ET RÉGIMES ALIMENTAIRES

Toute allergie ou régime alimentaire doit nous être communiqué dans la langue du pays au plus tard 30 jours avant le départ. Tout protocole d'allergie ou régime alimentaire sévère devra nous être communiqué dans la langue du pays de destination du voyage scolaire, Envol Espace le fera suivre au correspondant local pour acceptation. Envol Espace se réserve le droit de refuser un élève par principe de précaution.

En cas d'acceptation, seuls les parents de l'élève concerné restent responsables et ne pourront en aucun cas mettre en cause les correspondants locaux, Envol Espace ou tout autre prestataire partenaire du voyage. Par ailleurs, un coût supplémentaire pourra être facturé selon la destination.

Enfin, dans le cas où un élève aurait besoin d'être accompagné d'un AVS, le devis est recalculé sur mesure en fonction des conditions nécessaires d'hébergement.

SUIVI DU SÉJOUR

Pendant votre séjour, Envol Espace est joignable 24/24, 7j/7 au 02 31 06 07 89. N'hésitez pas à nous contacter dès que vous constatez une difficulté ou un manquement aux prestations prévues.

ANNULATION DU VOYAGE

1) pour la totalité des participants avant le voyage

• Du fait des participants :

L'annulation d'un voyage, après la signature du contrat et quel qu'en soit le motif, doit être impérativement notifiée à Envol Espace par lettre recommandée avec accusé de réception.

Envol Espace retiendra des frais d'annulation selon le barème ci-après pour les voyages avec transport en autocar :

- De l'inscription définitive à plus de 30 jours avant le départ : retenue de l'acompte de 30% ou représentant le montant total des vols sur compagnie low cost (contrat et avenants éventuels) ;
- De 30 à 8 jours du départ : retenue de 75% du prix total du séjour (contrat et avenants éventuels) ;
- Moins de 8 jours avant le départ : 100% du prix total (contrat et avenants éventuels).

Pour les voyages en avion ou en train, les frais d'annulation pour le séjour sur place seront appliqués selon le barème ci-dessus. Pour les billets d'avion ou de train, les conditions d'annulation de la compagnie aérienne ou ferroviaire utilisée seront alors appliquées. Cas particulier pour les voyages en avion sur compagnie low cost : après achat des billets d'avion, aucun remboursement n'est possible en raison des conditions particulières de ces compagnies.

• du fait d'Envol Espace :

entre la signature du contrat et le départ, si le voyage est rendu impossible par suite d'un événement qui s'impose à Envol Espace, application de l'article R.211-10, un séjour de substitution sera proposé à l'acheteur qui pourra l'accepter. En cas de refus par le client, Envol Espace est tenu au seul remboursement des sommes versées.

2) Pour un ou plusieurs participants individuels, avant le voyage :

L'annulation individuelle d'un participant au voyage, après la signature du contrat, doit être notifiée par écrit à Envol Espace.

Le tarif total d'un voyage correspond à l'effectif total des participants indiqué sur le contrat.

Dans le cas de plus de trois annulations individuelles dans le même groupe, Envol Espace se réserve le droit de recalculer le tarif en fonction de l'effectif réel des participants au voyage. Dans ce cas, le client s'engage à maintenir son contrat. À défaut, l'annulation du voyage entraînera l'application des conditions liées à l'annulation totale du voyage (cf. article précédent).

Chaque participant individuel annulé entraînera la facturation de frais dans les conditions suivantes (excepté pour les vols sur compagnie low cost) :

- du moment de l'inscription à plus de 30 jours avant le départ : retenue de 25% du prix total individuel ;
- entre 30 et 16 jours : retenue de 50% du prix total

individuel ;

- entre 15 et 8 jours : retenue de 75% du prix total individuel ;
- moins de 8 jours avant le départ : retenue de 100% du prix total individuel.

Toute absence d'un participant au départ du voyage pour quelque raison que ce soit ou toute annulation non confirmée par écrit sera considérée comme une annulation à moins de 8 jours du départ.

Les transports en avion et en train sont exclus du barème de remboursement ci-dessus ; des pénalités en cas d'annulation sont prévues par chaque compagnie : nous vous enverrons leurs conditions à la réception de votre contrat.

Cas particulier pour les voyages en avion sur compagnie low cost : après achat des billets d'avion, aucun remboursement n'est possible en raison des conditions particulières de ces compagnies.

Un remplacement sans frais est possible pour les voyages en autocar ou en train. Un changement de nom sur un billet d'avion entraîne des frais supplémentaires quelque soit la compagnie et la date du changement. Ils vous seront indiqués sur simple demande.

3) Pour le groupe ou pour un ou plusieurs participants individuels, pendant le voyage :

Toute annulation de voyage après le départ relève de la responsabilité du client et ne peut être imputable à Envol Espace. De même, aucun remboursement ne pourra être octroyé, les frais étant entièrement engagés après le départ.

RESPONSABILITÉ CIVILE ET RAPATRIEMENT SANITAIRE :

Dommages pendant le séjour : conformément au décret n°2006-1229 du 6 octobre 2006, nos assurances couvrent les dommages corporels et matériels subis par les participants ainsi que leur responsabilité civile à l'égard des tiers, dès lors que ceux-ci ne sont pas couverts par un contrat de responsabilité civile individuelle du participant ou de l'établissement.

En cas de problème médical pendant le séjour :

Sans supplément de prix, Envol Espace vous fournit les services de Tokio Marine Assistance (contrat N°35.804.583) qui organise le rapatriement en cas de blessure ou de maladie grave et assure une prise en charge des frais médicaux et d'hospitalisation. Ce contrat vous sera remis dans votre dossier de voyage.

L'interruption de séjour ne peut être prise en compte qu'en cas de rapatriement décidé par l'assistanteur.

GARANTIE-ANNULATION DES PARTICIPANTS ET DU GROUPE

Vous avez la possibilité de souscrire une garantie annulation pour les participants et pour le groupe. Ces garanties doivent être souscrites par l'ensemble du groupe et réglées en même temps que le premier versement d'acompte et au minimum 45 jours avant le départ. Ces garanties couvrent les événements avant l'heure de départ ou de rendez-vous. Elles ne s'exercent pas au cours du voyage.

En cas d'annulation, le montant de la garantie n'est jamais remboursé.

ENVOL ESPACE S'ENGAGE :

- à vous envoyer un carnet de voyage détaillant les prestations réservées et tous les renseignements utiles dans un délai minimum de 15 jours avant le départ sauf circonstances exceptionnelles.
- à fournir à l'établissement scolaire avant le départ, toutes les indications relatives aux correspondants locaux et aux familles d'accueil permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place.
- à donner accès à l'espace enseignant sur son site internet pour vous permettre de consulter vos documents contractuels, compléter la liste des participants, remplir votre bilan de séjour.

Envol Espace est responsable de «plein droit» à l'égard de l'acheteur de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjuger de son droit de recours contre ceux-ci.

Toutefois, Envol Espace peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité si l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au client (par exemple retard d'un participant au départ, non présentation des documents d'identité requis au passage des frontières...), soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeure tels que des catastrophes naturelles, mouvements de grèves ou changements d'horaires dus à des modifications imposées par les compagnies ferroviaires, maritimes ou aériennes.

Lorsque, après le départ, un des éléments essentiels du contrat ne peut être exécuté, alors que sa responsabilité est engagée, Envol Espace s'engage soit à proposer des prestations de remplacement de même tarif, soit à limiter au maximum les frais supplémentaires occasionnés par les événements cités ci-dessus qui seront ensuite facturés à l'établissement dans le cas où Envol Espace ait fait l'avance. Envol Espace proposera une solution par écrit et le client prendra la responsabilité d'accepter ou de refuser la solution équivalente de remplacement. Dans ce dernier cas, le client sera à l'initiative de la non réalisation.

La réservation d'un déplacement éducatif implique l'acceptation de toutes les conditions générales, notamment de la part du chef d'établissement.

RÉCLAMATIONS

Pendant le séjour, le client s'engage à faire connaître, dès qu'elles surviennent, ses difficultés afin qu'Envol Espace puisse étudier une solution éventuelle.

En cas de réclamation, le client s'engage à adresser sa réclamation à Envol Espace par lettre recommandée avec accusé de réception dans le mois qui suit le retour du voyage, uniquement si la réclamation a, au préalable, fait l'objet d'un appel du client auprès d'Envol Espace pendant le séjour.

A défaut d'être prévenu immédiatement, Envol Espace ne saurait être tenu pour responsable des événements.

Au cas où la réponse apportée par Envol Espace ne satisfait pas l'établissement scolaire, celui-ci pourra gratuitement saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées sont disponibles sur www.mtv.travel